

Loire

Les Jeux olympiques font mal à la Protection judiciaire de la jeunesse

Le budget de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), déjà raboté en février, n'avait pas anticipé les primes des JO de ses agents en Île-de-France, sur le pont pour l'événement. Résultat, c'est le personnel qui trinque avec une coupe drastique dans les effectifs de près de 500 contractuels au niveau national. La Loire n'est pas épargnée avec neuf postes supprimés, d'après les syndicats : « Une véritable catastrophe sociale s'annonce ».

C'est une histoire ubuesque. La parenthèse enchantée des Jeux Olympiques s'est arrêtée au 31 juillet pour la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), qui encadre 20 000 jeunes. Ce jour-là, la direction nationale a annoncé la suppression de 500 postes de contractuels sur les 2 000 au niveau national. Soit un quart des effectifs dans une administration qui ne compte que 10 000 agents. Dans la Loire, cela concerne neuf contractuels, trois à Roanne et six à Saint-Étienne, sur 104 salariés services administratifs et direction territoriale compris, d'après les syndicats. Contactés, les services de la préfecture de la Loire ont bien pris en compte nos sollicitations mais n'ont pas pu apporter d'éléments de réponse dans l'immédiat.

« Dans les équipes, un malaise et de la colère »

« On coupe l'herbe sous le pied à des services déjà sous tension au niveau de la charge de travail. C'est une véritable catastrophe sociale », explique Carlos Lopez, co-secrétaire régional Centre-Est du syndicat national des personnels de l'Éducation et du Social de la Protection judiciaire de la jeunesse (SNPES-PJJ/FSU).

Après la coupe budgétaire de 780 000 euros, imposée par Bercy, en février, les primes accordées aux agents d'Île-de-France durant les JO, non budgétées, sont venues sonner le glas de ces postes. Le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, a



« Certains ne vont pas pouvoir dire au revoir aux familles et aux jeunes » avec la suppression des postes de contractuels. Photo archives Rémy Perrin

reçu l'intersyndicale durant les Jeux. Il concède le dégel de 3 millions d'euros... que la directrice de la PJJ, Carole Nisand, refuse de flécher sur les dépenses de personnel, comme l'a dévoilé *Le Canard enchaîné*. « Plutôt que de prendre des mesures techniques, comme des reports de travaux, la direction a coupé des contrats. 3 M€ ce n'était peut-être pas suffisant mais ça permettait de garder pas mal de monde », regrette Carlos Lopez.

Certains ont appris ça du jour au lendemain, comme le racontent deux contractuels ligériens : « Il y avait des rumeurs mais on n'avait aucune information. On l'a appris au dernier moment. Pour certains qui sont là depuis plusieurs années, avec les vacances, il ne leur reste que quelques jours et ils ne vont pas pouvoir dire au revoir aux familles et aux jeunes. Ça va forcément jouer sur leur évolution. Mais ça ne fait pas de

bruit parce que ce sont des jeunes délinquants. On se sent comme la dernière roue des derniers carrosses. » Leur mission s'achèvera au 31 août. « On ne traite pas les gens comme ça... Et pour ceux qui restent c'est émotionnellement compliqué », s'insurge un titulaire ligérien.

« Des enfants en danger » et « des décisions judiciaires non prises en charge »

Dans la Loire, les neuf postes en moins inquiètent les agents, souligne Carlos Lopez : « La situation est alarmante. Dans les équipes, il y a un malaise et de la colère. Le suivi des jeunes en milieu ouvert concerne des zones sensibles de l'agglomération. Des zones qui pourraient ne plus être couvertes de la même façon. » Cela ne touche pas que les quartiers stéphanois et roannais, mais aussi d'autres secteurs comme l'Ondaine.

La PJJ dispose de trois modes de prises en charge des enfants : placement en structure d'hébergement ouvert ou fermé, insertion (centre de formation pour jeunes déscolarisés par exemple) et en milieu ouvert.

« La situation peut très vite se dégrader pour un jeune non suivi »

Dans ce dernier cas, le plus impacté, ce sont des jeunes suivis par des éducateurs dans leur environnement familial, comme le raconte Carlos Lopez : « Ces éducateurs connaissent la situation, suivent les jeunes et sont des tours de contrôle. Ils peuvent donner leurs préconisations et indications auprès du juge des enfants. Ils représentent le cœur de l'action éducative. »

Les suppressions ne seront pas sans incidence sur le suivi

pour un nombre estimé à une centaine de jeunes dans la Loire : « On sait que pour un jeune non suivi, sa situation peut très vite se dégrader. »

Les personnels de la protection judiciaire de la jeunesse prennent en charge des mineurs en conflit avec la loi mais aussi en danger. « Une mesure au civil doit nous permettre de vérifier s'il y a un danger imminent pour un bébé par exemple. Mais avec cette baisse d'effectif, on ne pourra pas les absorber sur le terrain et aller vérifier. Des enfants seront donc en danger, car si ça vient jusqu'à nous c'est qu'il y a déjà eu des choses préoccupantes et que ça urge », détaille un éducateur ligérien en milieu ouvert.

Dans le cadre d'une mesure judiciaire, le rôle de l'agent est d'apporter des pièces au dossier : « Nous sommes censés être les yeux du juge et faire notre retour aux magistrats pour une aide à la décision. Notre mission est de proposer des alternatives à l'incarcération. Que se passera-t-il sans ces propositions ? Toujours plus de mineurs en détention... »

L'impact sera important au niveau judiciaire, d'après Carlos Lopez : « Si un magistrat fait une ordonnance pour une mesure éducative, elle ne pourra pas se faire ou alors avec beaucoup de retard. Des décisions judiciaires pourraient donc ne pas être prises en charge. C'était le cas en Seine-Saint-Denis. On se retrouve dans la même situation. »

« On ne sait pas comment on va faire ! »

D'un point de vue pratique, c'est la panique, comme nous le confie l'agent ligérien : « On tournait déjà à plein régime. On ne sait pas comment on va faire ! Il va falloir prioriser et ce n'est pas possible. »

Pour Carlos Lopez, le constat est simple : « On ne peut pas reprendre à la rentrée dans ces conditions ». Un appel à mobilisation est lancé au 29 août, pour sauver des postes... et des enfants. Qu'elle est loin, la parenthèse enchantée.

● Clément Goutelle